

# LE CHAKOUAT



Lettre d'information n°63 - Mai 2019 - n° ISSN : 2100-1936

## Sommaire

- 2 Brèves
- 3 Etude Relation Plantes/Oiseaux
- 4 Comptages Papangue
- 8 Les Zones humides de la Réunion
- 13 Une Aigrette à l'Etang du Gol
- 16 Dératisation à la Roche Ecrite



## Editorial

Pour changer un peu des longs textes en guise d'édito, nous vous proposons pour ce Chakouat du mois de Mai 2019, un aperçu de la SEOR en photos. Sur ces photos, vous retrouverez : François-Xavier, Bérangère, Nicolas, Emmanuelle, Damien F, Erwan, Jean-François, Jaime, Estelle, Damien C, Pierrick, Christel, Steve, Sam, Julie, Yahaia, Fabien et Martin. Ils forment, tous, l'équipe salariée de la SEOR et vous pouvez avoir un petit aperçu des différentes missions qu'ils effectuent chaque jour. Nous n'oublions pas bien sûr les services civiques et les stagiaires qui participent activement à la vie de l'association ! Une belle introduction pour la prochaine Assemblée Générale de la SEOR.



A noter dans votre agenda

SAMEDI 8 JUIN 2019

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA SEOR



Rendez-vous au CREPS de  
Saint-Paul à partir de 14h

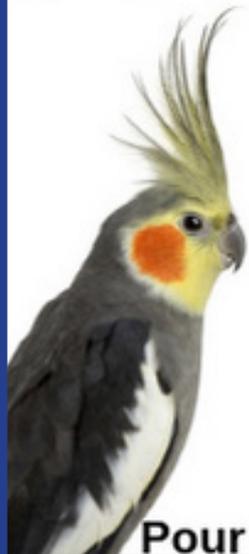
47 boulevard du front de mer  
97460 Saint Paul



## **Vous êtes volontaire**

## **pour adopter un NAC !**

Toute personne volontaire  
souhaitant  
devenir famille d'accueil,  
doit dans un premier temps  
être adhérent à la SEOR et  
rencontrer  
notre équipe.



**Pour toutes informations contactez la SEOR**

## Sortie participative en forêt de Mare Longue : Prospection des nids de Zosterops

Dans le cadre de l'étude réalisée par Fabien et la SEOR sur les relations oiseaux – plantes indigènes dans les forêts tropicales humides des bas, nous devons collecter 10 nids par espèce cible – les 5 passereaux forestiers endémiques : Chakouat, Merle péï, Tec-tec, Zwazo blanc et Zwazo vert – afin d'analyser le matériel utilisé par les oiseaux pour fabriquer leurs nids (travail d'identification des espèces ou familles de plantes mené par le CBNM).

Cet objectif a été rapidement atteint en ce qui concerne les Chakouat, Merle péï et Tec Tec, relativement simples à débusquer ! Cependant, les Zosterops se montraient plus discrets (même en plein boom de la période de repro « octobre - décembre »)... d'où l'idée de mener une grande « battue » dans les bois, en invitant les adhérents de la SEOR !

2 week-ends : 1 & 2 février – 15 & 16 février

Au total, 30 participants se sont mobilisés sur ces 4 journées de terrain !

DATE	01/02/19	02/02/19	15/02/19	16/02/19	TOTAL
NB PARTICIPANTS	5	5	6	14	30

3 nids de Zosterops (1 zwazo vert + 2 zwazo blanc) retrouvés. Un bon résultat et un sacré coup de pouce après les mois de recherches effectuées dans le secteur : 5 nids de zwazo blanc et 5 de zwazo vert auront finalement été collectés sur l'ensemble de cette mission.

Au delà de la prospection, ces journées auront permis à tous d'identifier les différents types de nids et de les relier aux espèces qui les fabriquent, un atout supplémentaire pour nos observations en forêt !

Et vous, saurez-vous identifier quel nid appartient à quel oiseau !!? réponse dans le prochain numéro

Bravo et un grand merci à tous les participants !

Fabien Jan



1



2



3



4



5



6

## Compte rendu préliminaire des comptages Papangue à l'échelle de La Réunion en 2017 et 2018

Dans le cadre du programme FEDER ECoPap (Ecologie et COnservation du Papangue), des comptages à large échelle ont été organisés dans le but d'estimer la taille de la population actuelle du Busard de Maillard *Circus maillardi*, ainsi que sa distribution et ses tendances d'évolution pour, in fine, réévaluer son statut de conservation. L'année 2018 a été la deuxième année consécutive au cours de laquelle ce comptage a été réalisé grâce à l'aide précieuse de nombreux bénévoles de la SEOR ou issus d'organismes divers (agents du Parc national de la Réunion, AV2M, BTS GPN du Lycée agricole Émile Boyer de La Giroday). Deux autres comptages ont été réalisés en 2017: en Mai-Juin (hiver) puis en Novembre-Décembre (été).



Papangue Mâle - Christel YSC

### Pourquoi ces comptages ?

Les comptages annuels nous permettent d'estimer la taille de la population de Papangue, ainsi que leur répartition à l'échelle de l'île de la Réunion. En utilisant les données des comptages réalisés en 1999/2000 et 2009/2010, nous pourrions alors évaluer la tendance populationnelle depuis les 20 dernières années.

Ce comptage annuel couplé au suivi mensualisé des couples connus que nous réalisons sur une zone atelier à Bras-Panon nous permettent de caractériser plus finement la phénologie de la reproduction de l'espèce. Ainsi, le dénombrement et l'évolution des comportements reproducteurs des individus observés sur plusieurs années nous permettent d'appréhender les facteurs biotiques et abiotiques qui affectent l'activité de la reproduction, et permettra de définir plus précisément les périodes clés du cycle biologique du busard afin de limiter les perturbations négatives.

## Comment sont-ils réalisés ?

Des postes d'observation sont répartis sur l'ensemble de l'île. Une fois arrivé sur son poste, l'observateur va comptabiliser tous les Papangues observés pendant une durée de 90 minutes en précisant si possible le sexe et l'âge de chacun d'eux. Pour éviter de comptabiliser deux fois le même individu et ainsi induire localement une sur-estimation, il a été demandé aux observateurs de noter en parallèle au comptage le nombre maximum d'individus vu en simultanément et un nombre minimal d'individus assurément différenciables, selon des critères clairement distinguables (marques alaires ou mue visible en lien avec le sexe et l'âge de l'oiseau...). Les comportements reproducteurs des busards ont également été notés pour estimer le nombre de couples potentiels observés depuis le poste d'observation. Ces comportements ont été catégorisés selon 3 degrés de certitude "possibles", "probables" ou "certains" selon la nature de l'observation. Par exemple, l'observation d'un mâle sollicité par une femelle aura un indice de reproduction « possible », soulignant donc la présence d'un couple « possible ». De même, on considère qu'un passage de proie entre un mâle et une femelle atteste d'un comportement indiquant une reproduction « certaine » (couple certain).

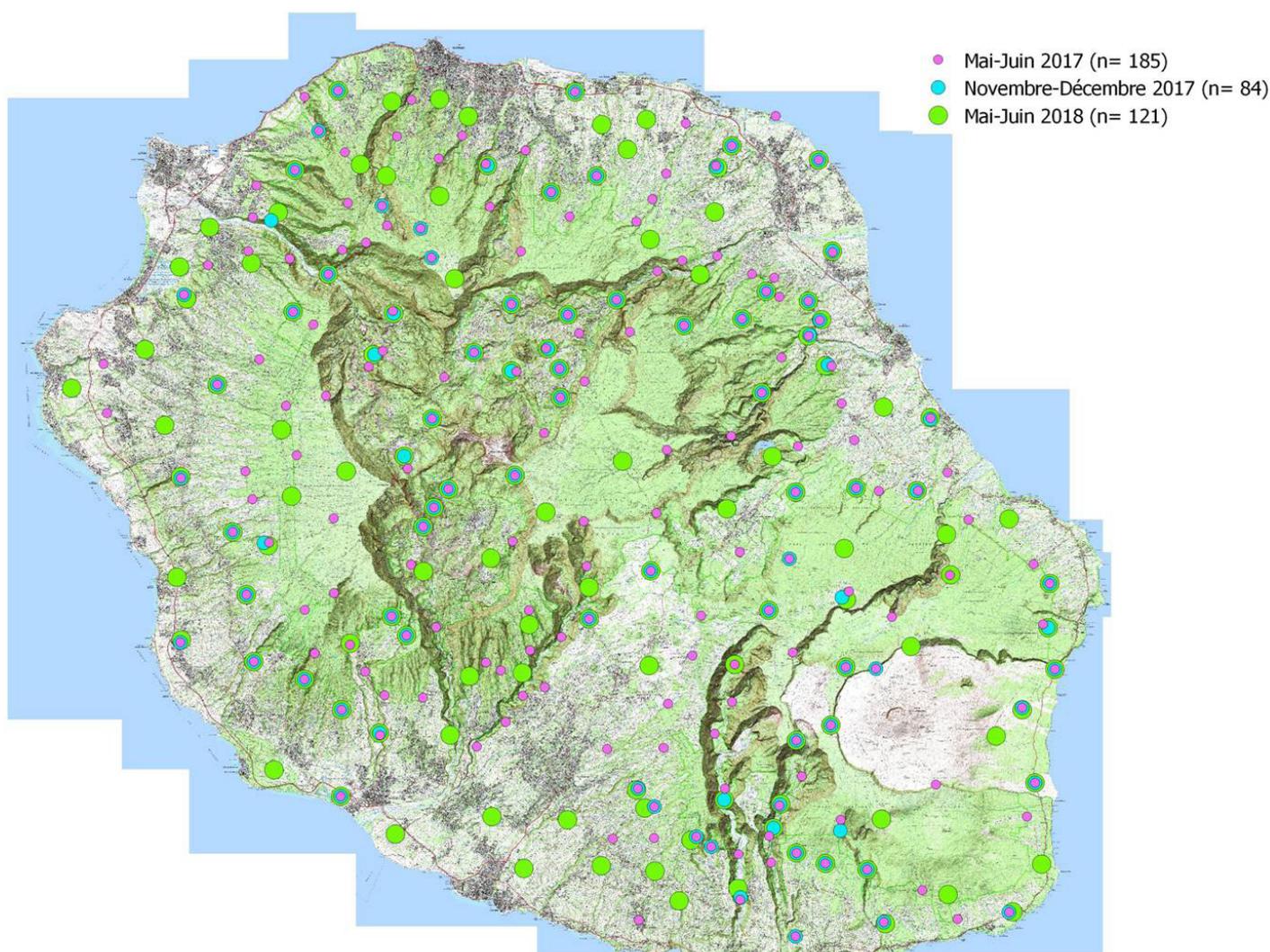


Figure 1 : Carte des postes prospectés à l'échelle de l'île en 2017 et 2018.

## Résultats des comptages effectués en hiver 2017 (Mai-Juin), en été 2017 (Novembre-Décembre) et lors de l'hiver 2018 (Mai-Juin)

	Hiver 2017	Eté 2017	Hiver 2018
Effort de prospection (nombre de postes)	185	84	121
Effort de prospection (heure effective)	277,5	126	181,5
Nombre d'observateurs	86	33	59
Indice de présence (individu)	0,85	0,74	0,70
Indice d'abondance (individu)	3,4	1,94	2,3
Nombre de couple moyen par poste d'observation* (possible, probable et certain)	0.96	0.31	0.60

Tableau 1. Tableau récapitulatif des comptages large échelle 2017 et 2018. \*Il s'agit ici de résultats préliminaires issus d'analyses descriptives ne permettant pas de statuer sur un effectif réel à l'échelle de l'île de la Réunion.

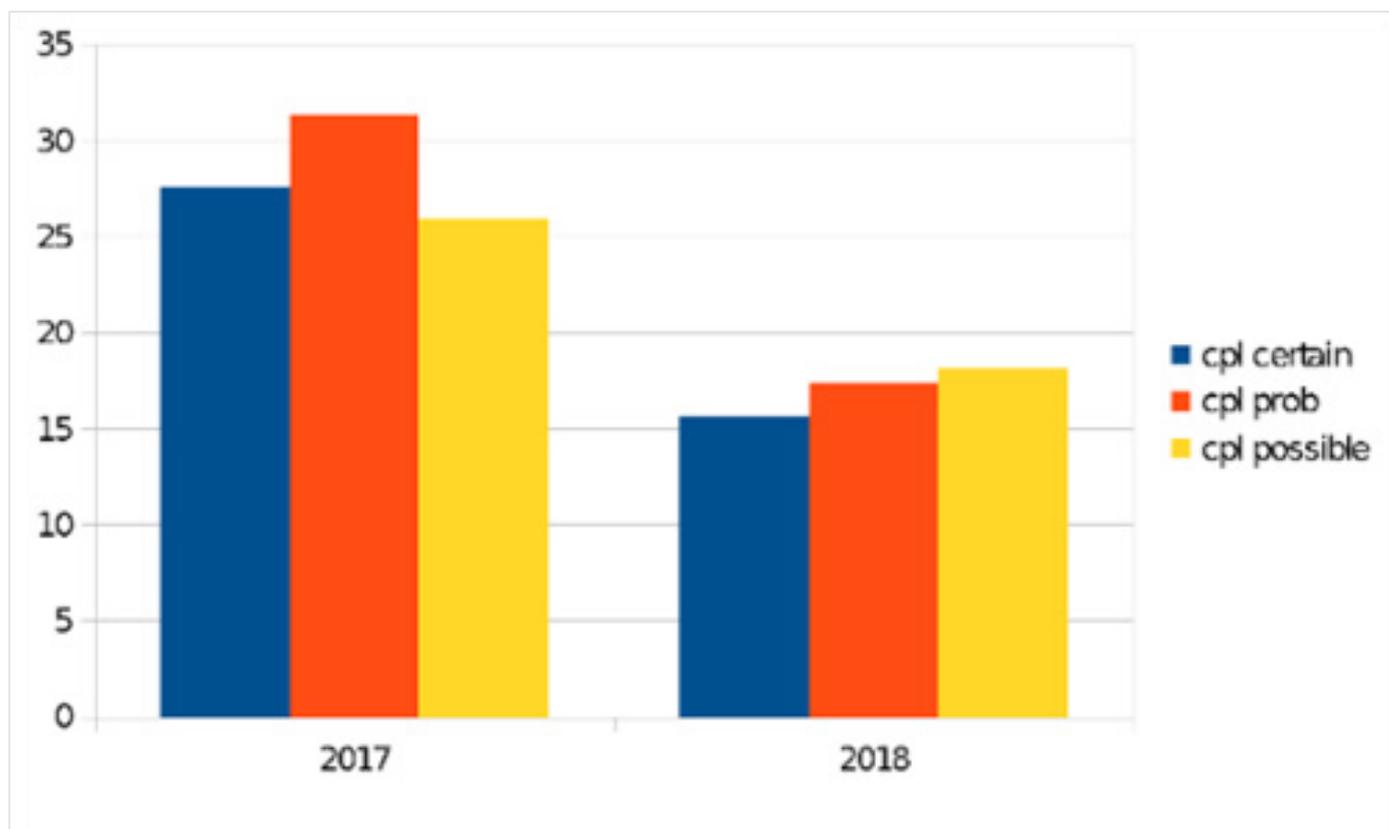


Figure 2. Nombre de couples (certains, probables et possibles) détectés en hiver 2017 (n total = 157) et hiver 2018 (n total = 62). Attention, il s'agit là encore de données brutes issues d'analyses descriptives ne représentant aucunement l'effectif réel à l'échelle de l'île de la Réunion

Les indices de présence et d'abondance ainsi que le nombre moyen de couple par poste d'observation ont été calculés à partir des 73 postes d'observations communs aux comptages hiver 2017 et hiver 2018. En se basant sur ces points d'observations nous pouvons alors proposer une première comparaison, bien que grossière, entre chaque comptage en évitant d'induire un biais trop important inhérent aux efforts de prospection différents.

L'indice de présence représente le nombre de postes d'observation avec détection d'au moins un individu divisé par le nombre total de postes prospectés. Il est important de garder à l'esprit que cet indice peut être biaisé par la capacité de détection de l'observateur. Un individu peut en effet être présent sur la zone sans pour autant avoir été détecté par l'observateur (contexte paysagé dense, visibilité réduite sur le poste d'observation, météo non favorable, individu très éloigné de l'observateur...). Cet indice constitue donc certainement une sous-estimation de l'indice de présence réel, mais permet cependant de comparer des résultats bruts entre les différentes sessions de comptage.

L'indice d'abondance est une méthode d'estimation directe permettant de définir un nombre moyen d'individus détectés depuis un poste d'observation en divisant le nombre total d'individus observés par le nombre total de postes prospectés. Ici encore, il s'agit d'une estimation moyenne à l'échelle du poste d'échantillonnage et basée sur les 73 postes communs aux comptages hiver 2017 et 2018. Cette estimation n'a donc pas pour vocation d'estimer une abondance réelle de la population de Papangue à La Réunion.

Il est crucial de comprendre que les données brutes présentées ci-dessus, ne le sont qu'à titre indicatif, et que le nombre de couples recensés lors des différentes sessions de comptages nécessite des analyses statistiques plus poussées, tenant compte de nombreuses variables avant de pouvoir statuer sur un effectif précis en terme de couples reproducteurs et de tendance d'évolution. Ces analyses statistiques permettront notamment de prendre en considération les biais inhérents au comptage (effet observateur, heure d'observation, météo...) ou ceux issus d'un effet saisonnier (cyclone et dépression tropical, phénologie de la reproduction retardée, ressource alimentaire, phénologie de la végétation...) qui pourrait expliquer cette baisse du nombre de couples observés. Ce travail d'analyse est actuellement en cours.

## **Appréciation globale concernant l'évolution de l'action et perspectives**

L'ensemble des données recueillies lors des recensements de 2018 sont en cours d'intégration au jeu de données multi-années en vue d'une analyse globale qui sera valorisée dans le cadre d'une publication scientifique. Plus globalement, les premiers résultats bruts nous questionnent et doivent nous amener à affiner notre compréhension du rythme d'activité des Busards de Maillard dans la reproduction sur la base de diverses hypothèses biologiques (cycle de reproduction non annuel, effet de la présence de jeunes, conditions météorologiques en période cyclonique qui décalent l'activité de la reproduction...), dans l'objectif d'être en mesure de produire une estimation de la taille de la population la plus réelle possible. Pour ce faire nous proposerons au réseau de répliquer une phase de comptage pour la période mai/juin 2019 sur un nombre de postes limité.

L'équipe Busard de Maillard tient à remercier tous les bénévoles ainsi que les partenaires (Parc National, AV2M, les élèves en BTS GPN du Lycée agricole Émile Boyer de La Giroday) qui ont permis de réaliser ces comptages et de récupérer des données essentielles à une meilleure évaluation de son statut de conservation. En espérant vous revoir bientôt pour travailler ensemble au service de la sauvegarde de notre dernier rapace Peï .

**Christel Yeung**

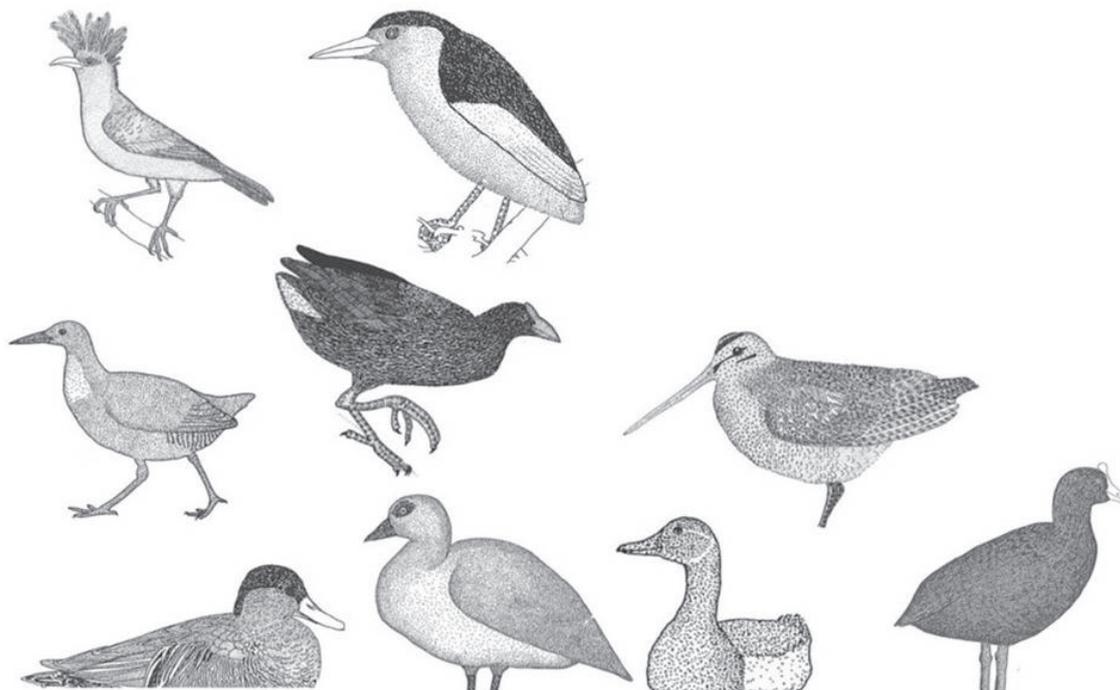
**Service Civique sur le programme FEDER « ECoPap », SEOR**

## Zones humides de La Réunion : de bonnes et de moins bonnes nouvelles

Les zones humides sont aux espaces terrestres ce que les récifs coralliens sont aux espaces marins. Elles sont parmi les écosystèmes les plus riches, les plus diversifiés et les plus productifs de la planète.

Pourtant, ce n'est que depuis quelques décennies que l'Homme a pris pleinement conscience de la valeur de ces espaces et des services écosystémiques qu'ils rendent. Depuis des millénaires, les questions d'insalubrité, et le sentiment de terres perdues pour l'agriculture ou pour le développement urbain, ont plutôt poussé l'Homme à considérer qu'une bonne zone humide était une zone asséchée...

Le littoral de La Réunion a très certainement fait les frais de cette vision au fur et à mesure de la colonisation de l'île. Il est d'ailleurs assez troublant de constater que sur la vingtaine d'espèces d'oiseaux disparues, ou ayant quitté La Réunion, la moitié étaient inféodées aux zones humides.



Oiseaux d'eau disparus - Probst & Brial

Aujourd'hui, toujours en ce qui concerne l'avifaune, deux groupes d'espèces restent très dépendants de ces milieux :

- Des espèces nicheuses spécialisées : les Hérons striés et les Gallinules poule d'eau principalement ;
- Des espèces migratrices dont la plupart sont des limicoles : Chevaliers, Courlis, Pluviers, Bécasseaux, etc. Ces espèces sont présentes en été austral, c'est à dire de septembre à avril.

Comme cela a été mentionné plus haut : cette avifaune ne constitue qu'une relique de ce qu'elle était avant l'arrivée de l'Homme. On a donc affaire à des espèces ayant réussi à s'adapter, et qui sont relativement peu exigeantes, à condition d'au moins disposer d'une zone humide susceptible de les accueillir.

A La Réunion il reste actuellement trois grandes zones humides littorales :

- L'étang de St Paul, classé en réserve naturelle nationale ;
- L'étang du Gol à St Louis, réparti en différents secteurs dépendant de différents acteurs publics ;
- L'étang de Bois-Rouge à St André, appartenant à une société agricole privée.

A cela s'ajoutent différentes zones humides de taille plus modeste, telles que des embouchures de rivière ou des mares présentes à différentes altitudes. Parmi elles, la Mare à Poule d'eau dans le cirque de Salazie a longtemps constitué un site où Hérons et Poules d'eau abondaient, et étaient très facilement observables.

Commençons cet état des lieux par cette **Mare à Poule d'eau**.



La Mare à Poule d'Eau en 2012 - Nicolas Laurent

En 2016 nous avons été alertés par plusieurs adhérents sur la disparition des Poules d'eau sur la mare du même nom, et dans une moindre mesure des Hérons striés.

Si l'hypothèse du braconnage a été envisagée, et reste plausible, c'est surtout la prolifération de chats errants sur le site qui semblait à l'origine de ce déclin très marqué.

A l'initiative de la SEOR, puis sous l'égide de l'ONF, les multiples acteurs intervenant dans la gestion du site sont entrés en contact, se sont rencontrés plusieurs fois, et ont tenté d'établir une stratégie de lutte contre les chats.

Fin 2018, une opération de capture des chats errants a été menée par la CIREST, l'AVE2M, et l'association AVA. Dix-huit chats ont été capturés ! Dix-huit chats sur un site de cette taille c'était une population considérable. Il faut saluer l'efficacité de cette opération, et espérer que les oiseaux reviennent plus vite que les chats.



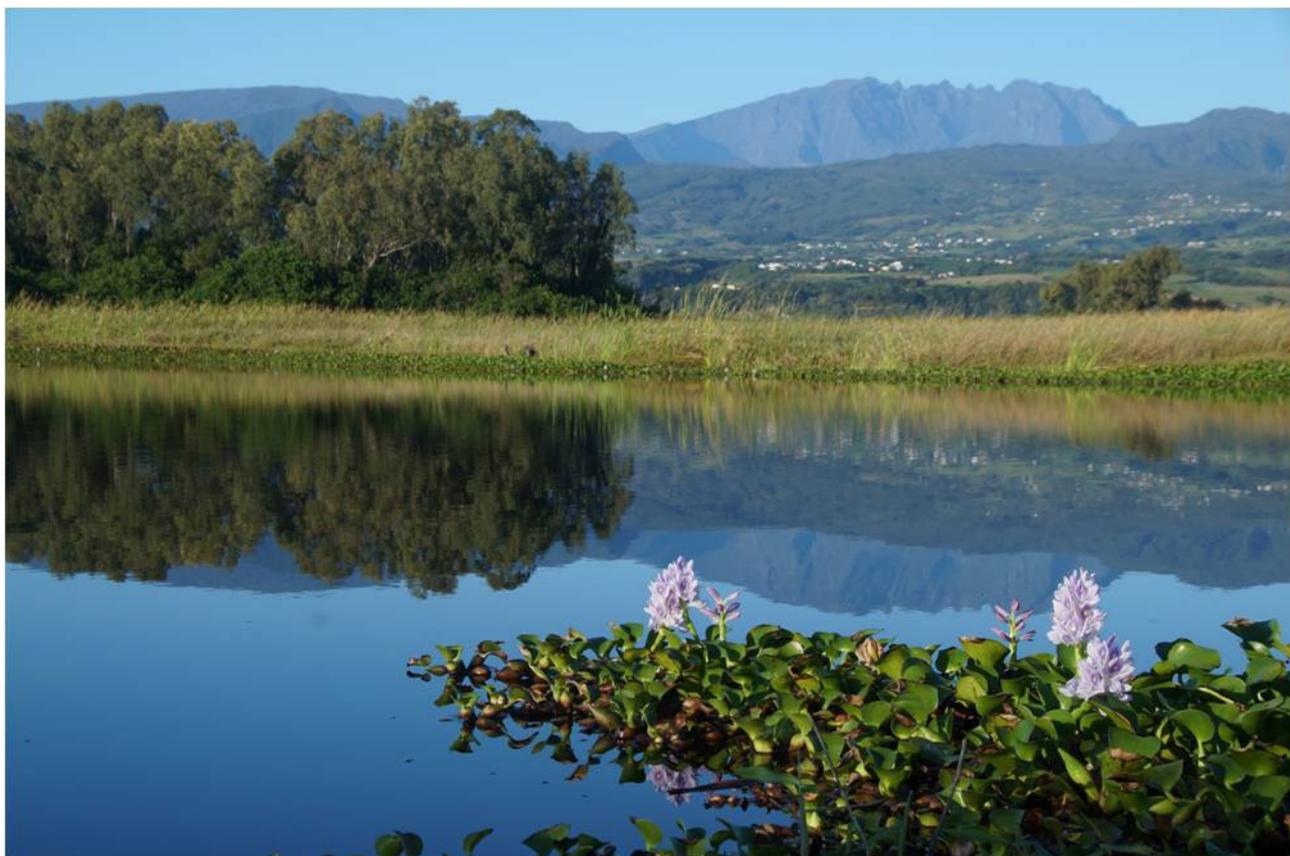
Photo de gauche : Chats circulant le long de la Mare à poule d'eau - Nicolas Laurent

Photo de droite : Chat errant capturé aux abords de la mare en octobre 2018 et remis à la fourrière - AVE2M



# LES ZONES HUMIDES DE LA RÉUNION

**L'Etang de Bois-Rouge** à Saint-André est assez peu connu des Réunionnais et des touristes. Pour cause, il se trouve sur un terrain privé, que le propriétaire, la Société Adrien Bellier, exploitant la canne à sucre des parcelles environnantes, ne souhaite pas voir envahi de promeneurs, pêcheurs, curieux, et autres agents de l'Etat ou de collectivités locales. Pour autant, cet étang a toujours fait l'objet d'une forme de gestion telle que l'ouverture régulière du cordon littoral ou le nettoyage des canaux qui alimentent l'étang. Et surtout, sa faible notoriété semble avoir, dans une certaine mesure, limité certains des impacts d'origine anthropique qu'on retrouve sur les deux autres grands étangs littoraux : pollution, pillage, introduction d'espèces exotiques envahissantes, déchets, prolifération de chiens, chats, et rats... Même si cette zone côtière a bien sûr subi et continue à subir de nombreuses pressions d'origine anthropique, des études menées en 2010 tendent à prouver que la flore et la faune ont conservé une grande proportion d'espèces indigènes, dont certaines rares à La Réunion.



Etang de Bois-Rouge - Nicolas Laurent

Le siège de la SEOR se trouve à quelques km de cet étang. Elle a toujours maintenu de bonnes relations avec le propriétaire, et a effectué plusieurs missions d'inventaire et de suivi de l'avifaune. Depuis 2018, une étape supplémentaire a été franchie puisqu'une convention pluriannuelle a été signée entre la Société Adrien Bellier et la SEOR en vue de la gestion conservatoire de cet Etang. On est encore loin d'un statut réglementaire de réserve et des moyens associés, mais il s'agit incontestablement d'un grand pas dans la reconnaissance des enjeux de biodiversité sur cette zone, et de la volonté du propriétaire de la conserver au mieux.



Vue aérienne d'une partie de l'Etang de Bois-Rouge - Colibri

**L'Etang du Gol** est lui bien plus connu du Grand Public comme des ornithologues.



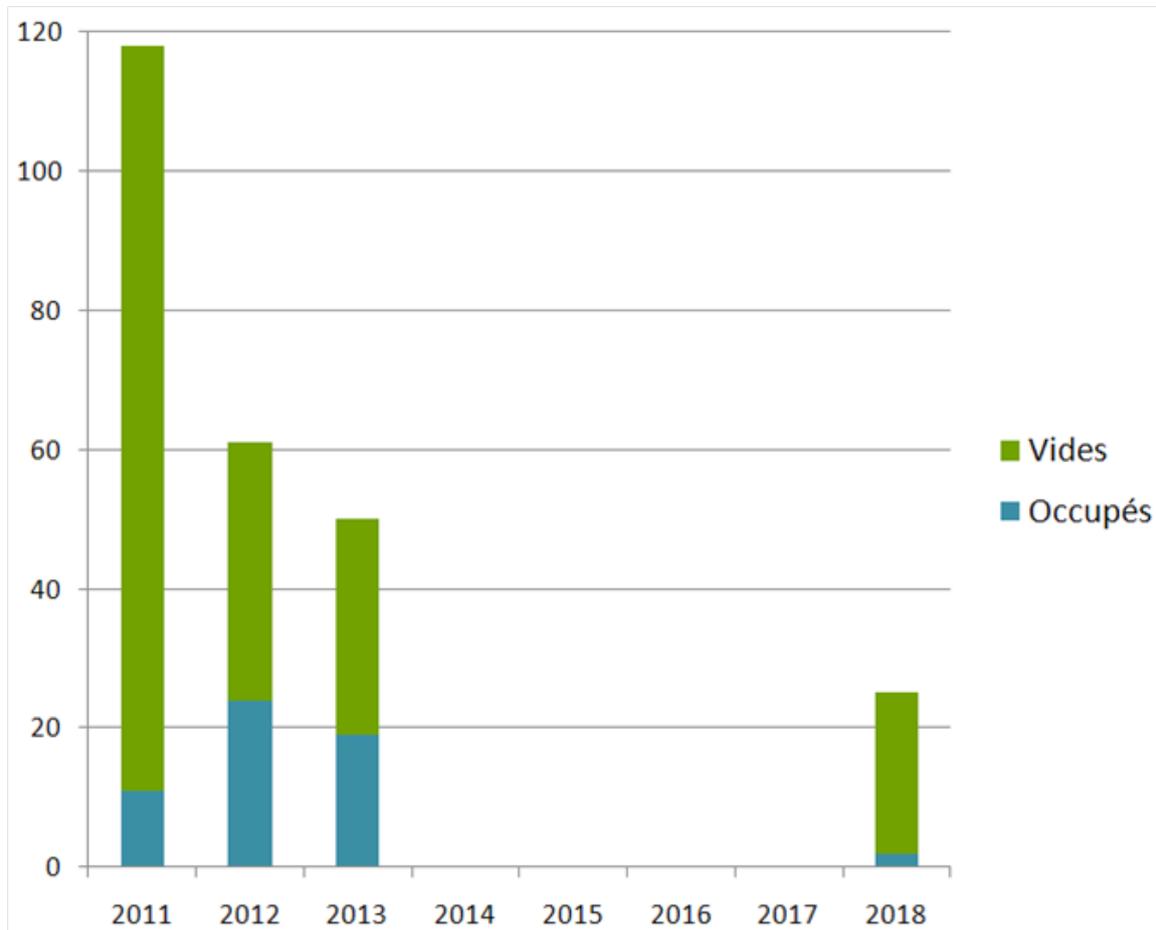
Etang du Gol - François-Xavier Couzi

Bien que ce site n'ait plus grand chose de naturel (au sens "originel"), il restait fréquenté par une grande population de Poule d'eaux et de Hérons. Ces derniers nichaient même en colonie dense sur plusieurs îlots d'une des gravières, au Nord du Site. Des limicoles étaient observables tout l'été austral, notamment sur les bassins de lagunage de la station d'épuration. Ces constats sont formulés au passé car, depuis quelques années, on assiste à une lente agonie de ce site, qui se répercute entre autres sur l'avifaune. Des centaines de pages d'études sur "ce qu'il faudrait faire" existent, mais peinent à être mises en oeuvre. La multiplicité des acteurs publics impliqués dans le foncier et/ou la gestion du site, et l'absence de moyens affectés à cette gestion ont conduit à le transformer en une sorte de zone de non-droit où toutes les activités, licites ou non, sont pratiquées sans forme de contrôle, régulation ou sanction : pique-nique, rave parties, pêche sous différente forme, chasse, élevage, cueillette...

# LES ZONES HUMIDES DE LA RÉUNION

A cela il faut ajouter les effets de la fermeture de l'ARDA et d'Hydro Réunion d'une part, et la modernisation de la station d'épuration de St Louis d'autre part. Ces infrastructures d'origine anthropique avaient le mérite d'offrir des ressources alimentaires complémentaires aux Hérons et aux limicoles.

La SEOR a procédé en 2018 à un inventaire des nids sur la colonie de Hérons, et a comparé ces chiffres à ceux de plusieurs années antérieures. Le bilan est sans appel : - 80% de nids en 6 ans.



Evolution temporelle du nombre de nids de Hérons striés sur les 4 îlots de la gravière Nord. Pas de suivi de 2014 à 2017 - Source: SEOR

Quant aux limicoles et autres oiseaux migrateurs, même s'il est encore possible d'observer occasionnellement des espèces assez peu communes voire très rares (une Aigrette dimorphe a été observée en février 2019), l'abondance n'est clairement plus au rendez-vous.

Mais une lueur d'espoir apparaît tout de même : le Conservatoire du littoral et la CIVIS se sont récemment associés pour reprendre en main la gestion de ce site. Une série de mesures, en termes de réglementation des activités, d'aménagements (zones publiques, zones agricoles, zones de quiétude de l'avifaune, observatoires...), et d'entretien, sont clairement identifiées, et les moyens financiers associés sont acquis, du moins pour plusieurs années.

Espérons donc que 2019 marquera la renaissance de l'Etang du Gol.

**Nicolas Laurent**

# UNE AIGRETTE À L'ÉTANG DU GOL !

Dans la peu accessible roselière de l'Étang du Gol, une aigrette a été vue et photographiée en février 2019 ce qui est un événement car cette espèce présente au début de la colonisation humaine avait disparu de la Réunion depuis bien longtemps.

## Une espèce disparue...

La colonisation de l'île de la Réunion a réellement commencé au XVIIème siècle et le premier naturaliste qui décrit les oiseaux de la Réunion est Dubois. Dans son relevé de 1672, il mentionne « aussi des aigrettes blanches et grises » à la fin de la liste des « oiseaux de rivière », après les flamants, oies, canards, butors, poules d'eau (en réalité des foulques). Tous ces oiseaux ont rapidement disparu à l'exception du butor ou héron strié.

Elle est encore dans la liste de Feuillet en 1704

Ensuite l'aigrette a dû disparaître de la Réunion très rapidement après la colonisation car il semble qu'aucune autre description n'en ait été faite.



## L'Étang du Gol, le délaissé

L'Étang du Gol est situé dans la plaine alluvionnaire de la Rivière Saint-Etienne. Il est formé essentiellement par l'élargissement de la Ravine Maniron dont l'écoulement parallèle à la côte est ralenti par un cordon littoral de galets et sable, barrage naturel formé par la houle.

Comme les deux autres étangs littoraux (Étang Saint-Paul et Étang de Bois Rouge), son avifaune a été très rapidement détruite par la chasse puis par l'introduction d'animaux et plantes exotiques et enfin par des aménagements (élévation d'une digue et drainage et mise en cultures des terres environnantes) qui ont bouleversé ce biotope.

Encore maintenant cet étang est finalement peu considéré. En partie classé comme Espace Naturel Sensible et propriété du Conservatoire du littoral, peut-être parce qu'on n'y trouve aucune espèce endémique ou indigène « prestigieuse », la gestion est discontinuée dans le temps et l'espace, et peu d'études y sont consacrées. Au mieux c'est une zone récréative, au pire un dépotoir à déchets...

Les naturalistes y vont pour les odonates (libellules et agrions y sont encore bien présents) et pour les limicoles migrateurs (mais l'envahissement régulier du plan d'eau par les jacinthes et laitues d'eau invasives rend l'endroit peu accueillant pour ces espèces).

A quand une gestion douce mais régulière ? avec contrôle des déchets, lutte contre les plantes exotiques envahissantes en particulier sur le plan d'eau, accueil pédagogique du public et peut-être contrôle du niveau d'eau mais ce point mériterait peut-être une analyse scientifique.



Etang du Gol - François-Xavier Couzi

## Et l'aigrette revint !

Assez régulièrement des limicoles migrateurs rares sont observés à la Réunion, minuscule à l'échelle de l'océan indien, et en particulier à l'Étang du Gol ou aux alentours. Mais l'absence de congénères, un milieu globalement peu accueillant et peut-être le dérangement poussent probablement ces oiseaux à repartir assez rapidement de ce qui n'aura été qu'une étape sur le long chemin de la migration post-nuptiale.

L'ouverture partielle du volumineux cordon littoral en deux temps en janvier et février 2019 a bien sûr fait baisser le niveau d'eau mais surtout a découvert de vastes zones accueillantes pour les oiseaux qui peuvent s'y reposer et se nourrir.

Ces conditions favorables ont dû plaire à l'aigrette qui a d'abord été repérée par Damien Chiron, excellent ornithologue travaillant à la SEOR, et que j'ai pu voir à quelques reprises.

## Deux formes pour une espèce douteuse

L'aigrette vue est probablement une Aigrette dimorphe (*Egretta dimorpha*) qui est présente à Madagascar et sur la côte est-africaine.

Cette espèce peut se présenter sous deux morphes ou formes : le morphe clair (blanc) est très semblable à l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) commune quasiment dans le monde entier ; le morphe sombre (gris foncé) est caractéristique.

Certains spécialistes rattachent cette espèce à l'Aigrette des récifs (*Egretta gularis*), qui a les deux mêmes morphes, et se trouve plutôt dans les milieux tropicaux de l'hémisphère nord.

D'autres scientifiques rattachent ces deux espèces à deux morphes à l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) dont la description habituelle ne comprend qu'une forme claire et est commune en Afrique, Asie, Pacifique et même bassin méditerranéen.



# UNE AIGRETTE À L'ÉTANG DU GOL !

Une étude génétique viendra peut-être clarifier ce classement systématique un jour !

Certains sites internet locaux mentionnent une « aigrette de Bourbon, endémique en voie de disparition »...

Les aigrettes sont de bons voiliers ; certaines migrent entre leurs zones de reproduction et d'hivernage. Il y a donc peu d'espèces différentes dans le monde et donc peu de chance qu'une espèce soit devenue endémique d'une île.

## Souvenir d'affût

A peine tourné après la gravière, le bruit sourd de la 4 voies s'estompe. Je sors rapidement des bosquets. Tiens, de la rosée. Alors traverser la roselière ne sera pas rose... J'éteins ma lampe. L'aube pointe à peine. Où peut-elle se trouver ? Juste devant sur la berge ? sur le banc fraîchement dégagé par l'ouverture du cordon littoral ? dans la queue de l'étang ? Impossible de voir, de savoir.

Quelques oiseaux s'envolent, sans un cri. Peut-être les courlis d'hier ? Sortir et accrocher la toile, puis le matériel, se poser et attendre, c'est simple l'affût ! Il ne reste plus qu'à espérer qu'elle revienne.

Je devine quelques oiseaux qui viennent se poser sur le banc. L'obscurité est encore forte. Je tente quelques photos, pas pour la qualité mais pour l'identification. Dessus sombre, dessous blanc, bec long et légèrement recourbé vers le haut : chevaliers aboyeurs ! peut-être nos limicoles les plus farouches...

Le jour se lève. A droite, les poissons s'agitent dans l'eau. Derrière, une poule d'eau glousse.

Peut-être suis-je sur son passage ? Et à gauche ? à gauche... Elle est là !!! Elle ? l'aigrette ! la belle aigrette que je reviens photographier.

Elle coure dans l'eau de faible profondeur, puis s'arrête et agite l'eau avec sa patte. De temps à autre le bec se replie puis se détend violemment vers l'eau. Elle longe le banc de sable, passe devant moi. Trop loin pour la photo, trop bien pour la vue.

Je distingue les « aigrettes » = les deux plumes sur la tête, signe d'un adulte reproducteur.

A la fin du banc de sable, elle hésite puis s'envole et disparaît.

Un chevalier guignette volette de ci de là. Un autre. Ah non, celui-là est moins nerveux, n'a pas le hochement habituel. Plus haut aussi. C'est un bécasseau cocorli, probablement un jeune de l'an dernier.

L'aigrette est revenue ! Silencieuse. Elle s'avance, passe devant le téléobjectif, s'arrête devant la rigole aux poissons puis s'envole à nouveau vers la queue de l'étang.

Un regard sur les photos. Quelques coups de loupe, quelques flous et... un petit sourire ! Une belle photo ? Peut-être... Un beau moment ? Assurément !

D'autres visites seront moins fructueuses... Avec un niveau d'eau aussi bas, les zones où se poser pour se nourrir ou se reposer sont vastes et souvent bien loin du photographe !

Voir l'aigrette ?

Toute approche est impossible. L'aigrette est plutôt farouche et s'envolera rapidement à la vue d'un humain. Seules une arrivée discrète, par exemple de nuit, et une attente toute aussi discrète permettent de faire des photos à distance raisonnable.

Sinon elle peut être entrevue depuis les prairies de Bel Air en pointant une bonne longue vue vers la queue de l'étang. Si elle n'est pas inquiétée et qu'elle se satisfait de la nourriture, elle pourrait rester sur place puis repartira retrouver ses congénères à Madagascar ou sur la côte est-africaine.

Souhaitons aussi que ce niveau d'eau bas soit l'occasion de nettoyer l'Étang de ses déchets et surtout de contrôler les jacinthes d'eau qui vont démarrer rapidement une colonisation exponentielle !

Laurent Brillard (Texte et Photos de l'Aigrette)

D'autres photos sur le site de l'auteur : <http://laneb.re/site/une-aigrette-a-letang-du-gol/>

## La saison 2019 de dératisation démarre

Pour mener à bien les opérations de dératisation pour la sauvegarde du Tuit-tuit, passereau endémique de la Réunion en danger critique d'extinction, la SEOR recherche un maximum de bénévoles motivés pour sauver cette espèce emblématique.

Comme d'habitude la dératisation se déroulera dans la forêt de la Roche Écrite, dans les hauts de Saint-Denis et de la Possession. La première relève débutera le 29 Avril et se terminera aux alentours du 15 Juin. Une deuxième relève sera organisée par la suite, probablement entre les mois de Juillet et Septembre.

**Restez connectés !**

### - Participer

Si vous voulez participer et venir nous aider sur le terrain, vous êtes invités à vous inscrire sur le lien Doodle suivant : <https://doodle.com/poll/rr2y8cy3g9dyd4wx>

Sur ce lien, vous trouverez notre planning, et pourrez vous positionner sur les dates qui vous conviennent. Attention! Ce planning n'est pas un sondage, comme le sont la plupart des liens Doodle. Dans le cas présent, si vous cochez une date votre inscription sera prise en compte, et vous serez contacté par notre équipe une dizaine de jours avant le chantier, afin de confirmer votre venue et de s'accorder sur les lieux et heures de rendez-vous

### - Plus d'infos

Pour toute information supplémentaire, contactez la SEOR par téléphone au : 0262 20 46 65 ou par mail à : [benevoleseor@gmail.com](mailto:benevoleseor@gmail.com)

Nous attendons avec impatience votre participation !

### L'Equipe Roche Ecrite de la SEOR

**ALON SOV NOUT TUIT-TUIT !**

La SEOR recherche des bénévoles

De Mai à Septembre nous organisons des chantiers participatifs pour lutter contre le principal prédateur du Tuit-Tuit : le rat !

Venez rencontrer le Tuit-Tuit, et aidez nous à le sauver !

Ambiance conviviale,  
Découverte des oiseaux et de la forêt,  
Bivouac et camp seront au rendez-vous!  
Possibilité de participer à la journée ou sur 2 jours d'affilée

N'hésitez pas! Pour vous inscrire contactez la SEOR au 0262 20 46 65 ou écrivez nous sur [benevoleseor@gmail.com](mailto:benevoleseor@gmail.com)

BIODIV'ON LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ SEOR AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

## VOUS AUSSI PARTICIPEZ

Etre adhérent à la SEOR c'est soutenir financièrement et surtout moralement les actions de l'association en faveur d'une meilleure protection et conservation du patrimoine naturel de La Réunion.



## ETRE ADHERENT A LA SEOR :

- Cela permet de recevoir chaque trimestre la lettre d'information, d'être informé, d'assister à une conférence et aux sorties sur le terrain. Vos amis sont, évidemment, les Bienvenus !
- Cela permet de rencontrer d'autres amoureux, passionnés, de nature, d'oiseaux et d'espaces ...
- Cela permet d'être informé de l'actualité ornithologique et des enjeux environnementaux qui concernent les espèces de La Réunion.
- Cela vous permet de consulter les rapports publiés par l'équipe de permanents et les documents reçus (dont les lettres d'information de nos comparses ornithologues de Polynésie, de Guyane, de Nouvelle-Calédonie et des Antilles...).
- Cela permet de questionner les permanents sur un problème d'identification, une question d'environnement, un site où observer des oiseaux.
- Cela permet beaucoup d'autres choses... A vous de les solliciter !!!

## VOUS POUVEZ VOUS ENGAGER ENCORE PLUS DANS LES ACTIVITÉS DE LA SEOR :

- Proposer de devenir Membre du Conseil d'Administration pour la prochaine A.G.
- Devenir Bénévole, par exemple, aider l'équipe pour le sauvetage des pétrels....
- Devenir Observateur, pour enrichir la Banque d'observation de la SEOR

## BULLETIN D'ADHÉSION (à joindre au règlement)

Nom : ..... Prénom : ..... Profession (facultatif) : .....

Adresse : ..... Téléphone : .....

..... Email : .....

Je souhaite recevoir la lettre d'information trimestrielle : par mail  ou par courrier postal

### Adhésion (cocher la case correspondant à l'adhésion souhaitée) :

- Membre actif tarif réduit (scolaires, étudiants, chômeurs: 10 € / an).....
- Membre actif (20 € / an).....
- Adhésion familiale (20 € / adulte + 2 € / enfant).....
- Membre bienfaiteur (à partir de 40 € / an).....

Nbre d'adultes adhérents : ..... Nbre d'enfants adhérents : ..... Age des enfants : .....

S'agit-il d'un renouvellement de cotisation : oui  ou non

Type de règlement : par chèque  ou en espèce

Je veux recevoir l'archive des anciens Taille-Vents (4 €).....



Société d'Études  
Ornithologiques  
de la Réunion

ADRESSE : 13, ruelle des Orchidées  
Saint-André - 97440  
TÉL : 0262 20 46 65

[www.seor.fr](http://www.seor.fr)

[contact@seor.fr](mailto:contact@seor.fr)